

Burundi : vers une stratégie nationale de développement du secteur privé

@rib News, 13/05/2013 - Source XinhuaLe Gouvernement du Burundi entend mettre en place une Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP) avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, à savoir la Société Financière Internationale et le Trade Mark East Africa. La stratégie servira de référence pour l'amélioration du climat des affaires de façon spécifique et le développement du secteur privé, a déclaré le directeur général du Commerce du ministère burundais du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme, Jérôme Banirwaninzigo, lors de l'ouverture lundi des travaux d'une table ronde en la matière.

«Le ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme organise (...) des tables rondes à Bujumbura en vue d'accueillir les opinions de diverses parties prenantes nationales issues du secteur privé mais aussi des autres institutions gouvernementales au sujet de la SNDSP», a-t-il affirmé. Il a indiqué que l'organisation de ces tables rondes vise l'obtention de l'adhésion des parties prenantes nationales issues du public et du privé, l'harmonisation de la SNDSP avec les autres stratégies nationales sectorielles existantes, y compris les formes entreprises dans le cadre du Doing Business et l'intégration des commentaires et analyses des participants dans le document final de la SNDSP à valider. Pendant quatre jours, les participants auront à analyser et à commenter les dossiers variés comme les infrastructures nationales et internationales, l'accès à l'information, la valorisation du capital humain, la propriété intellectuelle, le règlement des litiges, les aspects institutionnels, les formalités administratives, l'accès au financement, la fiscalité, la facilitation du commerce, la promotion et la diversification des exportations et les négociations commerciales. Pour les infrastructures nationales, les secteurs de l'eau et de l'énergie sont prioritaires. Pour celui de l'eau, le gouvernement entend augmenter le taux d'accès à l'eau potable de 83% (taux de 2010) à 95% en 2015. Pour le cas de l'électricité dont la capacité installée est de seulement 30,6 MW et qui ne concerne que 2% des ménages burundais, le gouvernement cherche à augmenter la capacité de production d'énergie thermique avec 30 MW (contre 1 MW installés aujourd'hui), 80 MW d'hydroélectricité et entre 5 et 10 MW par des microcentrales hydroélectriques tandis que les études sur la tourbe sont en cours. Dans le domaine de l'information, seulement 2% de la population burundaise ont des mobiles par rapport à 14% de la population sur le continent africain et l'accès à l'internet ne dépasse pas 1%, soit le plus bas taux du monde. Afin d'attirer les investissements étrangers, le Gouvernement du Burundi s'est engagé à élaborer un cadre légal et réglementaire pour la création de Zones Economiques Spécialisées.